

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21052351

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

21 AVR. 2021

Greffier

Le greffier



N° d'entreprise : **0727 720 427**

Nom

(en entier) : **BELGOTEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **asbl**

Adresse complète du siège : **Rue de Renoupré, 58/4 B-4821 Andrimont**

Objet de l'acte : Modification

BELGOTEST 0727.720.427

Association Sans But Lucratif

Rue de Renoupré, 58/4 à 4821 ANDRIMONT

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Rue de Renoupré, 58/4 à 4821 ANDRIMONT
le 12/04/2021 à 9h

La personne qui préside la séance est Monsieur BOULAAION Yossef.

La personne qui se charge de la rédaction du procès-verbal est Monsieur DAKIR Selmane.

Présents

- BOULAAION Yossef
- DAKIR Selmane
- BOULAAION Ismaïl

Le président de la séance ouvre la séance à 09h.

Ordre du jour de l'assemblée générale constitutive

BOULAAION Yossef rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- 1) Accueil ;
- 2) Démission Administrateur ;
- 3) Correction date publication du 17/02/2021.

1) Accueil

BOULAAION Yossef accueille les membres et introduit l'assemblée générale.

2) Démission Administrateur et correction date dernière publication

L'assemblée générale prend connaissance de la demande de démission et décharge de l'administrateur BOULAAION Ismaïl, et de l'erreur de date commise lors de la dernière publication du 17/02/2021.

Après délibération, l'assemblée générale approuve à l'unanimité des voies présentes la démission et décharge de BOULAAION Ismaïl, la correction de la date de la publication du 17/02/2021.

L'ordre du jour étant épuisé, BOULAAION Yossef lève la séance à 9h30.

DAKIR Selmane

BOULAAION Yossef

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).